Le CESE présente le bilan de la première année de mandature 2015-2020

Le 28 février

PUBLIÉ LE 28/02/2017

Le Conseil économique social et environnemental (CESE) adoptait le 23 février 2016, un texte fixant les orientations stratégiques de son action pour la mandature 2015-2020 fondées autour de deux axes : « favoriser la cohésion sociale » et « réussir les transitions ». Un an après, les conseiller.ère.s du CESE se réunissent en séance plénière, afin de procéder au bilan de cette première année de mandature.

Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026